

251

mai 2015  
mensuel  
mubw.be

# espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



Vers un cadastre des projets d'ici deux ans  
**Une nouvelle vision territoriale  
pour le Brabant wallon**

## TABLE RONDE

Les permis d'urbanisme  
accumulent les retards

## INONDATIONS

Des alternatives novatrices  
venues du Douaisis

## CULTURE BW

Micro Mobile,  
boîte à questions itinérante

# La Province dévoile sa vision du territoire brabançon



édito

## L'âge de la maturité

La Province a 20 ans. L'occasion de revenir sur quelques grandes dates qui ont marqué le Brabant wallon en matière d'aménagement du territoire. De l'octroi de primes diverses en passant par l'élaboration d'un plan de mobilité ou la création de la Régie foncière, les initiatives provinciales ont été nombreuses. Et encore à ce jour, les projets ne manquent pas. Le « Contrat de développement territorial » en est un bel exemple. Cet outil, attendu d'ici deux ans, permettra aux communes de disposer d'une vision du développement de leur territoire à l'échelle de la province. Une aide à la gestion qui permettra une vision partagée de l'évolution du Brabant wallon. Nul doute que la Jeune Province aura encore d'autres occasions de faire parler d'elle.

Et, comme tout anniversaire mérite une fête, le Brabant wallon vous propose une journée festive à ne rater sous aucun prétexte, le 9 mai à Wavre (infos : [www.brabantwallon.be](http://www.brabantwallon.be)). Happy birthday !

> Catherine Vandenbosch

sommaire

- 03** En deux mots
- 04** Dossier  
La Province veut développer une nouvelle vision territoriale
- 07** Rencontre avec Charles Sohet  
« J'arrêterai quand il n'y aura plus d'avions »
- 08** Urbanisme  
57 jours de retard pour une demande de permis
- 10** L'exemple du Douaisis  
Des alternatives novatrices pour la gestion des eaux
- 12** Micro Mobile,  
Boîte à questions itinérante
- 14** Ensemble pour questionner  
l'art et le territoire
- 15** Épinglé pour vous...  
L'agenda du mois
- 16** Soirée de l'urbanisme  
Le petit patrimoine en questions

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.  
 Éditeur responsable : Édith Grandjean - Coordination : Catherine Vandenbosch, Xavier Attout, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout, C. Dunski, A. Leux, M.-P. Uenten  
 C. Vandenbosch Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandenbosch, A. Chevalier, X. Attout, A. Leux - Président de Maison de l'Urbanisme : Mathieu Michel  
 Maquette : [www.doublepage.be](http://www.doublepage.be) - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jcbgam - Tirage : 7 700 exemplaires  
 Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou [m.urbanisme@ccbwb.be](mailto:m.urbanisme@ccbwb.be) - Site internet : [www.mubw.be](http://www.mubw.be) - [www.ccbw.be](http://www.ccbw.be)  
 Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.  
 Dessin : Marco Paulo. Photo de couverture : D. R.



« Les citoyens éprouvent parfois des difficultés à accepter la végétation spontanée. Mais quand nous expliquons pourquoi on n'utilise plus de pesticides, ils comprennent que c'est important. »

Pascal Rigot, échevin à Nivelles.



### Le vélo électrique séduit de plus en plus

La Province du Brabant wallon a octroyé 1 065 primes à l'achat d'un vélo électrique en 2014. Une première qui a donc connu un certain succès, même si le budget de 300 000 euros n'a pas été épuisé. Pour rappel, son montant s'élève à 20 % de l'investissement, avec un maximum de 200 euros. Un incitatif qui se cumulait avec les primes octroyées dans cinq communes du Brabant wallon : La Hulpe, Lasne, Nivelles, Incourt et Villers-la-Ville. Notons que Lasne et Nivelles ont décidé de supprimer leur prime cette année, pour raisons budgétaires.

### Le premier éclairage intelligent à Wavre

Un éclairage public intelligent a été, pour la première fois en Région wallonne, installé à Wavre. Plus précisément dans le quartier dit « Village Expo », à Limal. Ce nouvel éclairage public est doté de la technologie SmartNodes, un système dynamique permettant l'adaptation de la luminosité selon l'utilisateur de la voirie. Les réverbères, connectés entre eux, créent ainsi une bulle de lumière autour de l'usager. Les performances sont optimisées et l'expérience des usages plus sereine.

### LLN : Les premiers kots publics à faible tarif

Les premiers kots publics à tarif réduit seront accessibles à Louvain-la-Neuve dès septembre 2015. L'objectif est de diminuer la pression immobilière. 49 nouveaux kots, répartis en 7 communautaires ont été construits place des Paniers. Le loyer mensuel s'élève à 250 euros, auxquels s'ajoutent 80 euros de provision de charges. Soit bien en dessous des prix moyens de la cité universitaire, pour un kot aux multiples qualités (salubrité, performance énergétique, localisation, équipement, taille). Infos : [notremaison.be](http://notremaison.be)



# 30

Le village de Perbais, dans l'entité de Perwez, sera mis entièrement en zone 30 à partir du mois de septembre. Un projet qui s'inscrit dans le cadre de Wallonie cyclable. D'importants aménagements seront réalisés.

### L'asbl VAP met la clé sous le paillason

Terminus pour l'asbl les Voitures à plusieurs (VAP). Sa fondatrice, Claire Laloux, a décidé de mettre fin à son projet lancé en 2009, faute de soutien des communes et du TEC. Et surtout faute de navetteurs suffisants. Elle cherche des repreneurs d'ici la fin de l'année. Sans quoi l'association sera dissoute. Pour rappel, les VAP sont un système d'autostop de proximité qui visait à mettre en contact navetteurs et automobilistes qui se déplacent dans la même direction. « Nous avions 4 000 membres mais nous n'avions dans aucune commune le minimum de 10 % de membres pour que cela fonctionne, lance Claire Laloux, sa fondatrice. Je ne m'observe donc pas si personne n'en veut. »

> Antoine Leux a décidé de quitter la Maison de l'urbanisme pour raisons personnelles. Il va voyager pendant quelques mois. Bon vent à lui, après quinze mois de fructueuse collaboration.

> La Maison de l'urbanisme engage donc un animateur pour développer des actions en lien avec l'aménagement du territoire. Entrée en fonction le 1er septembre. Infos : [mubw.be](http://mubw.be)

> Le Mémorial 1815, situé sur le champ de bataille, sera inauguré le 21 mai. Il accueillera la scénographie du film 4D « Au cœur de la Bataille » et sera chargé de l'accueil des visiteurs.

Un cadastre des projets immobiliers brabançons bientôt mis sur pied

# Développer une nouvelle vision du territoire brabançon

La Province lance un contrat de développement territorial pour le Brabant wallon. Elle aura donc son propre Schéma de développement de l'espace régional. Plus précis, moins technocratique et donc plus proche des sensibilités communales. Un outil qui se veut une aide à la gestion.

**O**n le précise d'emblée, histoire de ne pas donner du grain à moudre à leurs détracteurs : les provinces n'ont aucune compétence en matière d'aménagement du territoire. Tous les pouvoirs sont entre les mains des communes et de la Wallonie. Une Province ne décide de rien en la matière. Comment néanmoins exister dans cette configuration ? En faisant office d'entremetteurs, se sont dit les élus provinciaux brabançons. « *Il manque une vision globale du développement territorial en Brabant wallon, fait remarquer Mathieu Michel, président du conseil provincial. Le Schéma de développement de l'espace régional (Sder) existe bien évidemment, mais il est imprécis et peu adapté aux exigences locales. De notre côté, nous voulons être utiles. Il ne s'agit pas d'influencer l'une ou l'autre décision prise par le pouvoir communal. Mais de leur donner les clés pour décider de manière opportune.* »

## Avoir une vision partagée du territoire

Pour y parvenir, le Brabant wallon vient de lancer la mise sur pied d'une sorte de cadastre de l'aménagement du territoire. Un outil baptisé « Contrat de développement territorial pour le Brabant wallon », qui recensera tous les projets immobiliers qui sont dans les cartons, à court, moyen

et long terme, de même que les ambitions de chaque commune en matière de développement économique, commercial ou encore social. De quoi avoir une vue d'ensemble du paysage brabançon. Un

**« Nous ne voulons pas nous substituer aux communes. Notre objectif est avant tout de leur donner les clés pour prendre les bonnes décisions. »**

outil que l'on retrouvera sur internet et qui sera mouvant. « *L'idée est d'avoir une vision commune et partagée de l'évolution du territoire du Brabant wallon, poursuit le Jodoignois. Nous posséderons enfin une stratégie pour répondre aux grands enjeux du territoire.* »

## Un plan qui ne prendra pas position

On voit déjà d'ici les détracteurs sortir leur porte-voix pour dénoncer un énième plan. Qui plus est, un outil qui ne prend pas position sur les grands enjeux à venir tels que la hausse de la démographie, la place des aînés, la répartition des infrastructures ou encore la mobilité. « *Mais ce n'est pas notre mission, répond Mathieu Michel. Nous ne voulons pas nous substituer aux communes. La province est avant tout un partenaire. Notre objectif est de leur*



donner les clés pour prendre les bonnes décisions. Souvent, un bourgmestre ne connaît pas les intentions ou les projets de ses communes voisines. Il pourra dorénavant prendre ses propres décisions en termes d'infrastructure en fonction des projets de ses voisins. Un exemple ? Toutes les communes n'ont pas besoin d'avoir une piscine ou de posséder des dizaines de crèches si sa voisine est déjà bien avancée en la matière. »

### Donner une nouvelle vision

Ce « contrat » est attendu d'ici deux ans. Le temps de collecter toutes les informations au sein des communes. Cet outil ne sera pas réalisé par un bureau d'études – « ils ont une vision trop théorique », mais bien par des agents provinciaux. Des bureaux d'études seront néanmoins sondés au fur et à mesure de l'avancée de ce plan, histoire de voir si les projets sont cohérents. Cela permet aussi à la Province

de garder la main sur l'élaboration du contenu, au contraire du Plan provincial de mobilité par exemple.

Les auteurs de ce plan ne repartiront pas de zéro. Des études sur la question existent déjà. Et le background existant est suffisant. Le Plan provincial de mobilité a déjà bien défriché le terrain et possède de

## « Cet outil doit permettre aux communes d'avoir une vision plus large du développement de leur territoire et de leur rôle dans le Brabant wallon. »

nombreux éléments intéressants d'analyse, même s'ils ont été mis au placard par la majorité provinciale. S'y ajouteront les schémas de structure locaux, le schéma régional de développement commercial ou encore les plans communaux de développement rural.

« L'outil mis en place ne s'intégrera pas

dans les dispositifs actuels mais donnera une vision que le SDER ne peut proposer vu son échelle, tout en dépassant l'échelle purement local, peut-on lire dans le descriptif de ce « Contrat de développement territorial ». Il devra permettre aux communes de disposer d'une vision plus large du développement de leur territoire et de respecter leur rôle dans le développement du territoire du Brabant wallon. Ce document doit permettre d'éviter les concurrences entre les communes sur des domaines supra-communaux et de défendre les intérêts du Brabant wallon tant auprès des autres niveaux de pouvoir que des acteurs privés. » Notons que c'est Pierre Francis, responsable du Service du développement territorial à la Province, qui pilotera ce projet.

> **Xavier Attout**



## Une destinée plus positive que pour le Plan de mobilité ?

Ce Plan est-il destiné à prendre la poussière sur une étagère, comme l'a été le Plan provincial de mobilité ? Ses instigateurs affirment bien évidemment que non.

La manière de procéder ne sera pas la même. Fini de laisser la main à un prestataire extérieur dont le travail ne permettra pas d'avoir un processus d'appropriation. « Nous allons travailler exactement dans le sens inverse, précise Mathieu Michel, député provincial. Il faut d'abord analyser quels sont les besoins et les sensibilités des communes. »

Le Service du développement territorial pilotera donc le dossier, s'entourant de temps à autre d'experts. « Les auteurs du Plan provincial de mobilité ne prenaient pas suffisamment en compte les sensibilités des communes. Ni leurs besoins. Il faut davantage d'analyses effectuées sur le terrain ».

Et Mathieu Michel de poursuivre : « Pour le reste, tout n'est pas à jeter dans le Plan de mobilité. Loin de là. Mais, en Brabant wallon, sans voiture, on ne peut pas faire grand-chose. Il manque surtout une grande liaison est-ouest, en prolongement de la N25. Une voirie qui ira de Grez-Doiceau à Jodoigne notamment. Il faut y réfléchir. »

> **X. A.**

Pour ses 20 ans, retour sur les politiques développées par la Province

## Ses actions sur le territoire en dix dates

Naissance de la Province du Brabant wallon, suite à la scission du Brabant en trois entités. Elle compte alors 42 fonctionnaires. Ils sont 2 000 aujourd'hui, dont 1 300 enseignants.

1995



Lancement de **la collection Architectures**. Quatorze tomes ont été édités depuis, mettant en avant l'architecture contemporaine du Brabant wallon. Le quinzième s'intéressera aux espaces culturels.

1999

1998

Lancement du **Prix de l'urbanisme et de l'architecture**. Des dizaines d'architectes ont été récompensés en seize éditions. Le prix 2015, nouvelle mouture, sera dévoilé en décembre prochain.



2000

Création de la Régie foncière provinciale, qui acquiert des terrains et s'associe avec des promoteurs privés pour construire du logement dont une partie est vendue sous les prix du marché. Il a toutefois fallu attendre 2007 pour la voir réellement prendre son envol. Elle ambitionne de voir 400 logements sortir de terre d'ici 2018.

Lancement d'une prime destinée à favoriser l'accès à la propriété des jeunes ménages. De quoi bénéficier de maximum 3 600 euros sur trois ans.

2007

2011

**Le Plan provincial de mobilité voit le jour**. Cet outil qui a fait l'objet d'un important travail de fond par des bureaux spécialisés et émettait une série de suggestions pour améliorer la mobilité en Brabant wallon n'a toutefois pas passé la rampe politique. Il prend aujourd'hui la poussière.

Le chancre qu'est devenu le bâtiment Folon, à Wavre, propriété de la Régie provinciale, sera réhabilité en logements (140 appartements) à l'horizon 2017. Un dossier emblématique de la Régie.

2013

2014

2014

Des primes à l'achat de vélos électriques sont désormais octroyées. Elles représentent 20% du montant de la facture avec un plafond de 200 euros. Succès immédiat: 1 065 primes octroyées en 2014.

Lancement de l'élaboration d'un plan cyclable qui, d'ici une dizaine d'années, doit permettre la concrétisation de 1 500 km de pistes cyclables et créer une série d'itinéraires à travers la province.

2015

Lancement d'un **Contrat de développement territorial**.

Charles Sohet poursuit sa lutte contre les nuisances aériennes

# « On ne s'habitue jamais aux avions »

Waterloo, Braine-l'Alleud et La Hulpe sont également concernées par la problématique du survol de Bruxelles. Le Waterlootois vient de lancer l'asbl « Piste 01, ça suffit ». Une initiative d'autant plus intéressante qu'elle émane d'un jeune.

Il a la petite trentaine. Marié, père comblé, en pause carrière de son métier de prof de math à l'école du Verseau (Wavre), Charles Sohet accumule les voyants verts tel un pilote dans son cockpit prêt à décoller. Tout roule donc, sauf ce petit voyant rouge sang qui s'allume dans sa tête quand le vent souffle un peu trop fort sur Bruxelles. Une situation qui lui empoisonne la vie depuis maintenant une petite dizaine d'années.

Le Waterlootois ne supporte plus vraiment de voir ces avions défiler dans le ciel brabançon. Cela se traduit par un bruit assourdissant dès qu'il ouvre une fenêtre. Et par des politiques qui, selon lui, sont peu sensibles au bien commun et adeptes des décisions qui vont à contre-courant. La marmite explose donc en juin 2014 : le jeune homme fonde l'asbl « Piste 01, ça suffit ». Un mouvement qui, en résumé, souhaite que l'on mette fin aux atterrissages depuis l'aéroport de Bruxelles-National vers cette piste 01. Une mesure en application depuis 2003. « *Le retour à la situation antérieure, c'est-à-dire à celle qui prédominait entre 1973 et 2003 est notre objectif*, explique Charles Sohet. *La Justice a d'ailleurs donné raison aux associations qui souhaitaient revenir à cet état de fait. Personne ne s'est jamais vraiment préoccupé de la problématique des nuisances aériennes dans cette partie du Brabant wallon. Or, ce sont presque 70 000 personnes qui sont survolées, si on rassemble les habitants de Braine-l'Alleud, Waterloo et La Hulpe. À Bruxelles, la situation a changé en six mois vu le tollé général. Chez nous, en douze ans, rien n'a bougé. Il n'est pas normal que nous recevions tous les vols. Il faut atterrir au-dessus des champs plutôt qu'au-dessus des gens.* »

## « J'y consacre toutes mes journées »

Il est de plus en plus rare de voir aujourd'hui des jeunes donner de leur temps pour une cause environnementale. Qui plus est quand il s'agit d'une matière pour le moins complexe, tel que le dossier du plan de dispersion de Bruxelles-National qui accumule les rebondissements depuis quinze ans et multiplie les aspects techniques. « *Cela m'occupe actuellement pendant des journées entières*, explique celui qui a passé sa jeunesse entre Genappe, La

Hulpe et Waterloo. *Je connais le dossier sur le bout des doigts. J'ai rencontré les différents acteurs de nombreuses fois, qu'ils soient ministre, « cabinettards », membres de Belgocontrol, experts, etc. C'est passionnant mais très prenant. Le déclic qui m'a poussé à m'engager a été de voir l'injustice que subissent les Brabançons dans ce dossier. Ils n'ont pas été suffisamment défendus. Le Noordrand est aujourd'hui épargné. Ce n'est pas normal.* »

## « Je reçois jusqu'à 200 mails par jour »

Charles Sohet est devenu le défenseur de bon nombre de Waterlootois. Ils font d'ailleurs exploser sa boîte mail à chaque survol (NDLR : 90 jours en 2014), avec 100 à 200 messages reçus. « *Il est toutefois regrettable que peu de gens soient prêts à s'engager et à donner du temps pour cette cause. Ou même à financer quelque peu les actions de notre asbl, qu'elles soient juridiques ou publicitaires, comme l'impression de tracts* (NDLR : 20 000 ont été imprimés). *Personne ne veut d'avions au-dessus de sa tête. Mais personne ne veut vraiment se battre.* »

Même si l'issue semble loin et précaire, sa motivation ne fléchit pas. « *Je me battrais jusqu'à ce que l'on obtienne gain de cause. On ne s'habitue jamais au bruit. Cela peut prendre des années mais nous ferons le nécessaire.* » Pour l'heure, il multiplie les réunions de sensibilisation chez l'habitant pour rallier le plus de monde à sa cause. Certains politiques y sont également sensibles. « *Mais je ne suis pas naïf : ce dossier a été pourri par les petits arrangements entre amis, surtout du côté de certains ministres flamands. Il faudra donc beaucoup de volonté pour faire changer les choses. Les terrains autrefois survolés en Flandre sont aujourd'hui vendus bien plus chers et urbanisés. Cela deviendra donc de plus en plus difficile de revenir en arrière.* »

> **Xavier Attout**



# « Les retards sont avant tout liés aux procédures »

Le constat est sans appel : en Wallonie, 75 % des permis sont délivrés hors délai. La moyenne est de 57 jours de retard. Espace-vie a invité deux responsables de service urbanisme pour évoquer le sujet. L'occasion de faire le point sur les inconvénients du quotidien, les satisfactions et les espoirs liés au CoDT.

Elles ont accepté l'invitation sans sourciller. Une occasion de mettre sur la table les difficultés et satisfactions qu'elles vivent au quotidien dans leur service Urbanisme. Hélène Grégoire, chef de service à La Hulpe, s'est donc rendue à Waterloo chez sa consœur Françoise Govaerts pour une discussion à bâtons rompus.

**Les communes wallonnes se positionnent donc avec 57 jours de retard dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme. Êtes-vous surprises par ce délai ?**

**Hélène Grégoire.** : *Ce sont des chiffres étonnants, en effet. À La Hulpe, nous sommes dans une fourchette entre cinq jours d'avance et cinq jours de retard. L'accusé de réception arrive parfois jusqu'à un mois au lieu des quinze jours légaux, mais nous rattrapons ensuite le retard lors du traitement du dossier. Enfin, il faut préciser que, si des dossiers prennent parfois deux ans, cela s'explique souvent par le fait qu'ils sont amendés, complétés ou laissés en suspens par le demandeur.*

**Françoise Govaerts.** : *Nous accusons parfois un retard d'une quinzaine de jours mais nous rendons le plus souvent notre décision dans les délais impartis. Les gens rouspètent rarement (1).*

**Vous êtes donc de bonnes élèves. Mais comment peut-on expliquer ces délais à rallonge alors ?**

**F. G.** : *Il faut demander aux communes concernées. Mais le déficit d'effectifs revient souvent. À Waterloo, notre service recense onze employés (NDLR : pour deux à La Hulpe). Si deux d'entre*

*eux tombent malades, il s'agit d'une petite catastrophe. La machine s'enraye. Et puis, il y a également le fait que les procédures sont particulièrement longues et complexes. Quand un dossier est en dérogation, cela implique le lancement d'une enquête publique, l'avis de la CCATM, l'avis du fonctionnaire délégué, les pompiers parfois. Bref, coordonner l'avis de tous ces interlocuteurs allonge forcément les délais. Les retards ne sont donc pas dus au fait que les gens ne travaillent pas mais que les procédures sont lourdes.*

**Combien de dossiers traitez-vous chaque année ?**

**H. G.** : *Pour 7 300 habitants, nous traitons en moyenne 300 dossiers. C'est important.*

**F. G.** : *1 084 demandes ont été traitées en 2014, pour une commune de 30 000 habitants. Notre salle d'attente est constamment remplie.*

**Des chiffres qui sont en augmentation ?**

**H. G.** : *Non, ils sont relativement stables ces dernières années. Par contre, nous avons de nombreuses demandes d'avis de principe. C'est-à-dire des demandes préalables à une demande de permis, que l'on soumet ensuite au collègue. Cela concerne des gens qui souhaitent savoir si leur avant-projet sera accepté ou non. Cela facilite les démarches. L'avis est rendu dans les quinze jours. La procédure n'est pas officiellement prévue dans le Cvwatupe.*

**Ces dernières années, avez-vous observé une évolution en matière de demandes urbanistiques ?**

**F. G.** : *La division de villas est en hausse.*

*Mais le collègue n'y est pas favorable actuellement. Il s'agit d'une question qu'il faudra se poser à l'avenir car la demande pour des logements plus petits augmente. Pour le reste, j'ai l'impression qu'il y a davantage de demandes pour des rénovations. Les créations de lucarnes pullulent.*

**H. G.** : *Les gens essayent de rentabi-*



Hélène Grégoire, de La Hulpe, et Françoise Govaerts

liser au maximum leur maison et leur terrain, vu les prix de l'immobilier. Nous sommes donc parfois confrontés à des programmes démesurés. Pour le reste, nous constatons que presque toutes les demandes sont rentrées avec des dérogations. C'est lié au fait que notre règlement communal d'urbanisme est quelque peu contraignant.

**F. G. :** Nous sommes aussi à un stade où les maisons anciennes sont démolies pour les remplacer par des projets à appartements. Waterloo est surtout en train d'être reconstruite.

#### **Y a-t-il un manque de transparence dans les procédures ?**

**H. G. :** Les gens sont informés de l'évolution de la procédure, de chaque étape importante. Au téléphone, les questions urbanistiques sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses que les questions relatives à l'avancement du dossier.

**F. G. :** En matière de transparence, à l'opposé, nous avons aussi quotidiennement des délations ! C'est une question de curiosité de la part des voisins. Certains déposent même plainte.

#### **Que pensez-vous de la qualité des dossiers qui passent sous vos yeux ?**

**F. G. :** Il y a clairement un manque de

créativité. Les préjugés de certains architectes quant à leur liberté d'action sont trop nombreux. Certains architectes pensent que l'on ne peut construire un toit plat à Waterloo. Or, c'est faux ! Nous sommes aussi dans une société où les très bons architectes réalisent les grands projets. Ils s'arrêtent donc très peu sur le terrain communal.

**H. G. :** Ce qui est regrettable, c'est qu'un projet qui comporte parfois de nombreuses dérogations est amendé pour les supprimer et pour ne pas allonger la procédure. Or, le projet de départ était bien meilleur que celui à l'arrivée, qui est complètement dénaturé.

#### **Quels sont les plus grands freins dans votre travail ?**

**H. G. :** Le fait d'être interrompu tout le temps. J'ai besoin d'être concentrée pour bien travailler et pour avancer sur un dossier. Or, c'est difficilement le cas.

**F. G. :** Clairement. C'est lié à notre fonction. Mais un dossier d'1h est traité en 2h30.

**> Propos recueillis par Xavier Attout**

**(1) Un avis doit être rendu dans les 30, 75 ou 115 jours, selon les cas.**

## **« Oui, nous prenons beaucoup de plaisir ! »**

### **Malgré la complexité de la matière, y trouvez-vous encore des satisfactions ?**

**F. G. :** Oui, évidemment !

**H. G. :** De plus, dans une commune plus petite comme La Hulpe, les rapports sont particuliers. Nous connaissons les gens, nous connaissons l'histoire de telle maison ou de tel projet. Le contact avec le public est agréable. Si on nous simplifiait la tâche jusqu'à ne plus fréquenter les demandeurs, ce ne serait plus pareil. Je suis heureuse de répondre aux gens, de faire avancer les projets.

**F. G. :** Ce qui est également intéressant, c'est de travailler sur l'aménagement de la commune, de le faire évoluer de manière à ce que la qualité de vie y soit optimale. Il y a d'autres aspects que le simple traitement de permis. Nous essayons de proposer le meilleur environnement possible aux habitants. C'est très valorisant comme mission.

**H. G. :** Je suis également étonnée de faire évoluer aussi souvent des projets avec les architectes, de voir qu'ils sont ouverts à la discussion. Cette collaboration est très enrichissante.

## **« Les délais doivent être bien calculés »**

**Passons au CoDT. Si la réforme passe, des délais de rigueur seront appliqués lors de chaque demande de permis. Si une commune rend un avis en dehors des délais, le permis est refusé et le fonctionnaire délégué reprend la main. Une bonne chose ?**

**F. G. :** Le principal problème des délais, c'est avant tout qu'ils soient bien calculés. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Ces délais de rigueur ne me font pas peur s'il s'agit de délais raisonnables.

*Je ne pense pas que les communes rendront des avis négatifs.*

### **Quelles sont vos attentes par rapport au CoDT ?**

**F. G. :** Je ne le connais pas suffisamment pour pouvoir me prononcer. 80 % des articles ont changé. Il faudra se réapproprier la matière. Ce qui est bien, c'est qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle révision mais d'un nouveau code. Nous repartirons d'une page blanche. J'ai donc beaucoup d'espoirs dans la facilité d'emploi.

**H. G. :** Je ne suis pour ma part pas réticente au changement. J'espère qu'il sera positif. Mais nous ne disposons pour le moment que de très peu d'informations sur le sujet.

**> X. A.**



La gestion durable développée dans le Douaisis est un exemple à suivre

# Des alternatives novatrices pour gérer l'eau de pluie

Le Douaisis a opté depuis vingt ans pour une politique novatrice de la gestion des eaux de pluie. Des techniques alternatives qui mêlent réflexions urbanistiques et environnementales. Une source d'inspiration pour nos communes où cette gestion reste encore problématique.

C'est sous la pluie qu'une quarantaine de professionnels et d'élus wallons se sont retrouvés fin mars 2015 pour découvrir les techniques de gestion durable des eaux pluviales mises en place dans la Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD). Une journée de visite orchestrée par Maëlle Ancelle de l'ADOPTA, l'Association pour le Développement opérationnel et la Promotion des techniques alternatives<sup>(1)</sup>.

Le constat qui a conduit à cette visite Outre-Quiévrain est simple. L'urbanisation croissante induit une artificialisation massive des sols et engendre des impacts notoires : inondations (avec pour conséquence accidents, dégâts matériels, risques sanitaires et coûts économiques) ou encore dégradation de la qualité du milieu naturel. En effet, l'eau de pluie est souvent amenée vers le réseau d'assainissement (réseau unique) et lors de fortes pluies, celui-ci ne peut pas gérer cette arrivée massive et doit rejeter le surplus (eaux usées et eau de pluie) dans les milieux naturels. Pour répondre à cette problématique, ce sont le plus souvent des mesures curatives (bassins de stockage temporaire, augmentation de la capacité des stations d'épuration, etc.), qui sont mises en place. Ces solutions ont leur limite et ont un coût non négligeable. À tout cela s'ajoute la variable des changements climatiques qui induit une augmentation en intensité des pluies.

Durant la matinée du 26 mars, les échanges avec les acteurs de terrain du Douaisis ont permis d'aborder tous les aspects qui touchent à la pratique de la gestion préven-

tive et durable des eaux de pluie. Pratique à laquelle s'attachent la CAD et l'ADOPTA depuis les années 1990 avec plus de 850 réalisations de techniques alternatives sur leur territoire.

## Rester proche du cycle naturel de l'eau

Comme le souligne Jean-Paul Fontaine, vice-président en charge de l'assainissement, de l'eau potable et de l'hydraulique à la CAD, « *les bonnes pratiques doivent s'échanger. D'autant plus qu'elles ont un faible coût et ont fait leurs preuves depuis une vingtaine d'années avec une baisse notable des inondations.* » Même s'il reconnaît qu'« *aucune solution ne permettra de totalement faire face à la nature car celle-ci gagnera toujours.* »

La philosophie de l'ADOPTA est simple : « *Il faut rester le plus proche possible du cycle naturel de l'eau. Des techniques existent pour minéraliser sans imperméabiliser le sol* ». Pour cela, il faut infiltrer la goutte d'eau au plus près de son point de chute ou, lorsque ce n'est pas possible, stocker l'eau de pluie avant de la rejeter à faible débit vers le milieu naturel. Cette nouvelle gestion de l'or bleu a, en outre, de nombreux avantages : recharge des nappes phréatiques, développement et renforcement de la biodiversité, diminution des îlots de chaleur par la réintroduction de l'eau dans la ville, etc.

L'ADOPTA propose, pour répondre à cette gestion durable de l'eau de pluie, une boîte à outils avec différentes techniques alternatives (noues, chaussées à structure réservoir, revêtements perméables,



Les projets développés dans le Douaisis mériteraient que bon no

espaces verts inondables, toitures vertes, etc.) permettant de s'adapter en fonction des contraintes du contexte (sol, milieu agricole ou urbain, etc.). Elles peuvent évidemment aussi se combiner.

Ces techniques ont cinq principes de base : ne pas concentrer l'eau, éviter le ruissellement (l'eau se charge alors en polluants), gérer au plus près du point de chute, intégrer l'eau dans l'urbanisme avec une double fonction des ouvrages (par exemple, une voirie acquiert à la fois une fonction mécanique pour la circulation et une fonction de gestion de l'eau ; un espace vert est un espace de loisir et également de gestion de l'eau) et enfin ne pas imperméabiliser.

### Se déraccorder du réseau unique

« La mise en œuvre de ces techniques alternatives n'a pas révolutionné la façon de fonctionner sur les chantiers, explique Frédéric Houplin de l'Entreprise

Jean Lefebvre. *C'est le même matériel qui est utilisé. En effet, même si les premiers chantiers ont pu déstabiliser quelque peu les ouvriers, ceux-ci n'ont pas eu besoin d'une formation spécifique.* » Il précise, par ailleurs, que le terme « techniques alternatives » n'est plus utilisé. On parle de techniques d'assainissement et de gestion des eaux pluviales.

De son côté, Ludovic Dennin, directeur du service assainissement à la CAD, insiste sur l'importance de « déraccordement » du réseau unique. La conséquence de cette technique s'illustre facilement : c'est l'équivalent d'une ville de 25 000 habitants qui ne rejeterait plus aucune eau pluviale dans le réseau de la CAD. Il n'est, bien entendu, pas toujours possible d'atteindre cet objectif dans une urbanisation déjà existante.

Sur la question de la gestion des pluies centennales, Jean-Jacques Herin de la CAD, relativise : « La bonne gestion veut qu'on ne va pas investir dans un ouvrage qui va ne servir que tous les cent ans. Il faut

construire la ville de façon résiliente pour faire face aux pluies centennales. Le risque existe et il faut l'intégrer dans la vie de tous les jours. »

Enfin, sur la réussite de cette nouvelle gestion de l'eau de pluie, le président d'ADOP-TA note que le portage politique est, bien évidemment, nécessaire pour en asseoir la légitimité. En outre, la réglementation doit être connue et appliquée et le changement politique doit être encadré.

Et comme le souligne très justement Jean-Jacques Herin en guise de conclusion, la mise en place de ces nouvelles techniques est « une évolution et non une révolution ». Évolution dont pourraient bien s'inspirer quelques communes wallonnes.

> **Antoine Leux**

(1) Journée organisée par le Contrat rivière Senne et la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon.



## Quel est le coût de ces techniques novatrices ?

Si les résultats sont probants, la mise en œuvre de telles techniques sont-elles pour autant supportables pour les finances d'une commune ou entité supracommunale ?

Tous les acteurs Douaisiens présents autour de la table s'entendent pour confirmer que les techniques alternatives n'engendrent pas ou peu de surcoût. En effet, le cumul de fonctions permet de ne pas occasionner de frais trop onéreux.

Par exemple, la fonction voirie est couplée avec la fonction gestion des eaux pluviales puisqu'on est dans tous les cas obligé de faire le corps de chaussée. Ici, on évite même les bouches d'égout en fonte aux coûts importants, ainsi que leur entretien.

### Des économies à long terme

Dans la majeure partie des cas, les travaux de gestion des eaux pluviales via des techniques alternatives sont mis en œuvre à l'occasion d'autres travaux. En outre, ce sont des économies réalisées sur les dégâts liés à une mauvaise gestion de l'eau pluviale (inondations), ou sur une gestion non durable de ces eaux.

Il n'existe donc aucun argument d'ordre financier qui pourrait justifier le renoncement à mettre en place ces techniques durables de la gestion des eaux pluviales. Il ne reste plus qu'à se laisser inspirer par le succès de la pratique de nos voisins !

> **A. L.**

La vie bouge en Brabant wallon. Vos habitudes, vos quartiers, dites-nous tout...

# Micro Mobile, boite à questions itinérante

Dès le 23 mai, Micro Mobile, boite à questions itinérante et interactive, sillonnera le Brabant wallon, d'Ouest en Est, pour en capter les pulsations et entendre les habitants sur les changements qu'ils perçoivent dans leur environnement.

**M**icro Mobile, c'est une camionnette transformée en mini studio. Trois caméras, des capteurs sonores, un siège, un buzzer et un écran y seront installés pour récolter près de 300 témoignages des habitants du Brabant wallon. Une liste de questions abordera la vie de quartier et ses évolutions... L'objectif ? Entendre les habitants sur les changements qu'ils observent dans leur rue, dans la relation avec leurs voisins, dans leur environnement en général.

## Festif et convivial

Conçu par le Centre culturel du Brabant wallon, Micro Mobile se veut festif et convivial. Il s'arrêtera sur les places où se tiennent les marchés, les brocantes, les fêtes villageoises... Une équipe d'animation et trois artistes seront présents lors des différentes sorties. Amandine Belotte (photographe), Sahar Saadaoui (plasticienne) et Xavier Pique (vidéaste) partageront un regard sensible sur la vie des Brabançons. De son côté, l'illustratrice Cécile Habran s'est vue chargée de concevoir l'identité visuelle de Micro Mobile. Les deux pistes envisagées au départ ont finalement été retenues. Des pictogrammes illustrent les objets qui serviront aux interviews et accompagnent une carte tramée du Brabant wallon. « Nous avons fait appel à des artistes parce qu'il est très vite apparu que nous n'allions pas traiter les infos récoltées de façon scientifique, explique Julie Nicod, coordinatrice du pro-

jet. Dès le départ, nous souhaitons garder une trace plastique de la démarche. L'idée originelle a évolué et s'est enrichie au contact des artistes que nous avons sollicités. »

C'est à Sahar Saadaoui qu'a été confié l'établissement d'une cartographie tissée qui symbolisera le lien entre les gens. « La réalisation de la cartographie débutera avec l'analyse, par l'équipe et moi-même, des données récoltées lors de la tournée de Micro Mobile. L'analyse est une étape cruciale, car elle me permet de placer la trame de base pour la réalisation de la cartographie. Cette étape d'analyse et d'observation me permettra d'établir des prises de notes et de réaliser des croquis rapides. Notamment en visionnant le travail vidéo de Xavier et les rencontres que j'aurai faites sur le terrain lors de mes sorties avec Micro Mobile. Les dessins extraits de mes observations refléteront ma lecture du paysage, à travers certains questionnements liés à l'évolution urbaine et les transformations qui influent sur la population des communes visitées. Chaque zone visitée sera représentée par un dessin et les dessins seront assemblés pour former une cartographie qui sera une sorte de conclusion. Chaque visiteur pourra s'y retrouver et se repérer par une longue bande tissée qui retracera le passage et les points d'arrêt de Micro Mobile à travers tout le Brabant wallon. »



## Interventions artistiques

Quant à Xavier Pique, artiste vidéaste et réalisateur de documentaires, il conçoit pour le projet divers supports avec le matériau audiovisuel récolté : une installation vidéo qui reprendra de très courts extraits des 300 témoignages sous forme de « *battle video* ». La matière sera ici utilisée de façon plus visuelle qu'informatrice. Parallèlement à cela, certaines personnes croisées lors de la tournée de Micro Mobile seront recontactées pour approfondir leurs propos dans un documentaire d'une vingtaine de minutes qui sera diffusé chez l'habitant. « *Je m'intéresse aux données sociologiques d'une migration qui va dans les deux sens. Avec les personnes sélectionnées je ferai un travail plus immersif axé sur leur environnement. J'aimerais savoir si ces personnes ont trouvé ce qu'elles cherchaient en déménageant pour s'installer en Brabant wallon.* »

De son côté, Amandine Belotte travaille sur la question des paysages. Dans un travail précédent qu'elle avait intitulé *Champs d'horreurs*, elle associait des témoignages de soldats aux images des lieux qui avaient connu les batailles, mais qui n'en portaient plus nécessairement les stigmates. Pour Micro Mobile, elle utilisera le même ressort en faisant témoigner les paysages brabançons des changements vécus par leurs habitants. Gageons que les réponses fournies lors de la tournée lui offriront de belles sources d'inspiration dans sa chasse aux paysages !

Et, parce que la vie bouge en Brabant wallon, ces visions multiples et variées seront rassemblées et mises en scène à partir de juin 2016 dans le cadre d'une grande exposition qui circulera sur l'ensemble de la province.

> **Caroline Dunski**

1. Identité visuelle de Micro Mobile © Cécile Habran
2. *Errance* - © Xavier Pique
3. Dessin sur soie - © Sahar Saadaoui
4. *Champs d'horreurs* - © Amandine Belotte



## La tournée de Micro Mobile

- > **23/05/15 - Fancy-fair de Clabecq et Weebi**  
avec le Centre culturel de Tubize
- > **24/05/15 - Brocante des Berges du Ruission à Braine-l'Alleud**  
avec le Centre culturel de Braine-l'Alleud
- > **06/06/15 - Marché de Perwez et parking de la zone commerciale à l'entrée de Perwez via Louvain-la-Neuve**  
avec le Foyer culturel de Perwez
- > **19/06/15 - Festival Wacolor**  
avec la Maison des jeunes de Wavre Vitamine Z
- > **27/06/15 - Habiter Baisy-Thy**  
avec le Centre culturel de Genappe
- > **23/08/15 - Jeux intervillages de Jodoigne**  
avec le Centre culturel de Jodoigne
- > **30/08/15 - Braderie de Waterloo**  
avec le Centre culturel de Waterloo
- > **30/08/15 - Quenast'Ivales**  
avec le Centre culturel de Rebecq
- > **18/09/15 - Quizz intervillages à Tourinnes**  
avec le Centre culturel de la Vallée de la Néthen
- > **27/09/15 - Fêtes de la Saint-Rémy**  
avec le Centre culturel d'Iltre

*Ce sont les premières dates arrêtées. D'autres s'ajouteront. Pour connaître les lieux et les moments de passage de Micro Mobile, rendez-vous sur [www.ccbw.be](http://www.ccbw.be)*



Une plateforme d'échanges en construction...

# Ensemble pour questionner l'art et le territoire...

Un nouveau décret encourage les centres culturels à se rencontrer davantage dans la réalisation des projets autour de thématiques spécialisées. Une réflexion sur les arts contemporains réunit actuellement de nombreux acteurs de terrain du Brabant wallon.

« Il y a les dispositions décrétées, mais surtout le besoin de se construire un référentiel commun : Les partenaires doivent pouvoir parler la même langue, se créer une vision commune dans le domaine des arts contemporains, mais aussi sur le rôle et

la fonction de cette plateforme. À quoi sert-elle ? Quelles sont ses missions ? Comment se positionne-t-elle sur les enjeux de territoire ? » explique Julie Nicod, animatrice du CCBW et coordinatrice de la plateforme.

Du côté des partenaires, même si on ne peut pas savoir quelle sera exactement la plus-value du travail du groupe, c'est l'intérêt de concevoir ensemble des projets où l'accompagnement du public sera largement pris en compte qui est motivant. « Des expos telles que *Vivre la Ville* ou *Up! Design*, assorties de médiation spécifique, ont permis une découverte dont la dimension novatrice n'existait probablement pas encore à Tubize, affirme Marie-Pierre Héron, animatrice au Centre culturel de Tubize. Nous allons ensemble à la rencontre d'œuvres et d'artistes que, sans cela, nous n'aurions pas l'audace d'approcher parce que le genre est parfois chamboulant. Ce que nous en retirons nous donne confiance dans le fait de pouvoir proposer au public des projets ambitieux avec l'assurance qu'il y prendra lui-même plaisir avec autant d'intérêt. »

## Un accompagnement particulier...

Dans sa réflexion, le groupe est accompagné par Barbara Geraci, artiste et professeur de peinture à l'École des arts de Braine-l'Alleud. « L'abord trop théorique ne m'intéresse pas, souligne-t-elle, il me semble qu'avant d'être passeur et médiateur, pouvoir aiguïser son regard est vraiment le point de départ pour dédramatiser l'approche. Occuper la place de spectateur suppose que l'on accepte d'avoir un œil qui devient créateur, qui regarde vraiment. Quand on entre dans une exposition, tout ce qui est vu est pris en compte : s'il y a un simple clou planté dans un mur, on va s'y intéresser. Mais comment en parler, par quel bout prendre les choses ? Pour cela, éclaircir ses idées, structurer son esprit pour trouver les mots sera utile. On est loin du fait de l'émotion ou de la compréhension. Pour y parvenir, on peut se servir de

grilles d'analyse, c'est très sérieux. L'idée n'est pas d'occulter ses émotions, mais de les mettre de côté un temps afin d'être plus réceptif à la démarche de l'artiste.

J'encourage aussi une approche plus ludique, par le corps ou l'écriture. J'appelle cela "aller de soi à l'œuvre" alors que la plupart du temps, on va faire l'inverse en essayant de capter ce que l'œuvre veut nous dire. Le principe est que l'on ne s'informe pas de l'œuvre. On se permet tout ce que l'on veut, d'être créatif, de partir de ce que l'on est soi, de n'être pas sérieux et même de délirer. Ensuite, on s'aperçoit qu'on a trouvé des mots-clés qui ne sont pas du tout en décalage avec ce que l'artiste a voulu faire. En plus, si ce genre d'expérience a lieu en groupe, elle produit un souvenir plus fort : on a vécu quelque chose de très personnel qui a été partagé et qui nourrit beaucoup d'autres choses encore. »

## Pourquoi l'art contemporain ?

« L'art contemporain est déboussolant car son but est justement de remettre en cause les codes. » Il questionne la société, notre environnement et pose un regard sensible et décalé sur nos modes de vie, qui mène souvent le spectateur à un autre niveau de réflexion. L'art contemporain se caractérise par de multiples formes artistiques transgressives et expérimentales. On y trouve la peinture, la sculpture, mais aussi la vidéo, les performances, les installations, qui parfois reprennent tous ces médiums à la fois. Cela suppose une grande liberté d'intervention tant dans des espaces publics qu'intimistes, mais aussi dans des lieux non dédiés. « Il y a autant de démarches possibles que d'expressions, faire partie d'un mouvement n'a plus aucun sens. Ce qui compte c'est de trouver son propre mouvement individuel. C'est pourquoi c'est si souvent déconcertant pour le spectateur. Si ce n'est pas son monde ou si ça ne correspond pas à ses attentes, alors il le rejette. »

> Marie-Pierre Uenten

Depuis octobre 2014, le processus-plateforme rassemble les centres culturels de Jodoigne, de la Vallée de la Néthen, de Perwez, de Rixensart, d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, de Waterloo, de Genappe, de Braine-l'Alleud, de Nivelles, de Tubize et d'Iltre, ainsi que le Centre culturel du Brabant wallon et GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne.  
Contact : j.nicod@ccbwb.be - 010 62 10 35 (CCBW)



# agenda 5/15

## épinglé pour vous...

### sa 9/5 à 20h, à Braine-le-Château / cinéma **Waterloo, l'Ultime Bataille**

Les combats sanglants qui ont opposé l'armée de Napoléon aux Britanniques et aux Prussiens, le 18 juin 1815, ont fait des milliers de morts. Le documentaire permet au spectateur de mieux comprendre les stratégies militaires imaginées par Napoléon Ier et son principal adversaire, le duc de Wellington, pour emporter la bataille. En s'appuyant sur les témoignages écrits de soldats français, anglais et belges, le réalisateur montre que ces hommes ont connu la peur, la souffrance et la mort.

02 366 93 49 - [www.braine-le-chateau.org](http://www.braine-le-chateau.org) - [tourisme@braine-le-chateau.org](mailto:tourisme@braine-le-chateau.org)

### du sa 9/5 au di 31/5, à Genappe (Glabais) / arts plastiques

#### À travers les champs bleus

Les linogravures de Marilynne Coppée sont en noir et blanc, parfois ponctuées de quelques détails colorés. À première vue, elles racontent une saynète faite d'un dessin élémentaire. En réalité, son écriture est dépouillée, synthétique, narrative proche d'un art primitif. Elle narre des petites histoires retrouvées dans ses souvenirs d'enfant et qui se fondent dans le temps avec un bétailier tout personnel peuplé de végétation hybride. Présence de l'artiste les 9, 17, 24, 31 mai  
067 79 08 11 - [info@espaceb.be](mailto:info@espaceb.be)

### sa 9/5 de 11h30 à 18h, à Wavre / journée en famille **BW en Vue**

À l'occasion de ses 20 ans, le Brabant wallon vous propose une journée festive pour découvrir ses services et faire la fête : open drink, stands d'infos, démonstrations des services provinciaux dans les bâtiments de la Province, animations (piste d'initiation au cirque, espace conte, bulles de savon géantes, démonstration des pompiers, voiture tonneau, démonstrations sportives...). Soirée musicale : 17h concert de Mamemo ; 18h inauguration officielle de la Place du Brabant wallon ; 18h30 DJ pour enfants ; 20h30 Bal populaire animé par Olivier Saxe ; 22h30 Feu d'artifice ; 22h45 DJ.  
Bar et petite restauration. Accès gratuit et parking aisé.  
010 23 63 41 - [www.brabantwallon.be](http://www.brabantwallon.be)

### di 10/5 à 15h, à Braine-l'Alleud / spectacle **marionnettes**

#### Silence

d'Isabelle Darras, Julie Tenret et Bernard Senny

Jean et Élise, un couple d'un âge certain, 65 ans de vie commune. Si aujourd'hui ils ne croquent plus la vie à pleines dents, c'est qu'elles sont dans un verre d'eau. Une histoire d'amour qui a traversé le temps depuis leur premier baiser échangé dans un drive-in des années... ils ne savent plus... peu importe. Leur quotidien est fait de petits désordres positifs, tendres et drôles. Mais la mémoire d'Élise est pleine de trous.

02 384 67 44 - [www.braineculture.be](http://www.braineculture.be) - [info@braineculture.be](mailto:info@braineculture.be)

### ma 12/5 à 19h30, à Perwez / débat

#### Que mangerons-nous demain ?

Ensemble, agriculteurs et consommateurs, réfléchissons aux changements possibles et nécessaires pour notre alimentation de demain ! En s'appuyant sur le spectacle *Nourrir l'humanité...*, la Maison du développement durable de Louvain-la-Neuve et ses partenaires veulent initier, sur l'ensemble du Brabant wallon, un travail de réflexion visant une modification concrète des pratiques en ce qui concerne les modes de production alimentaire, dans les circuits de distribution et dans les attitudes de consommation.

Le processus aboutira à un forum sur les modes de production alimentaire en Brabant wallon le 13 juin.

081 23 45 55 - [info@foyerperwez.be](mailto:info@foyerperwez.be) - [www.foyerperwez.be](http://www.foyerperwez.be)

### ve 15/5 (à 20h) et sa 16/5 (à 13h), à Genappe (Bousval) / musique

#### L'Amour en Vers

Le festival alternatif fête ses 10 ans ! Pour cette édition anniversaire, 2 jours de concerts, de festivités et de convivialité, de moments uniques à partager en famille ou entre amis ! Une autre façon de s'amuser, de partager et de consommer. Mettant l'écologie au cœur de ses préoccupations, le festival se déroule entièrement sans électricité : concerts acoustiques, site éclairé aux lampions, frigo du bar en ossature bois isolée avec de la paille, micro chant alimenté par un vélo...  
[www.lrderien.be](http://www.lrderien.be) ou sur facebook (l'R de rien)

### di 17/5 à 11h, à Incourt (Sart-Risbart) / musique **Kaat De Windt & Nicolas Ankoudinoff, improvisation contemporaine**

Une exploration extravagante des méandres sonores, des échos des recoins, par deux

spécialistes du genre. Un concert de pure improvisation sur le thème « Mais que va nous répondre cette église perdue aux confins du Brabant wallon de l'Est ». Curieux tympans : à vos vélos, tandems et autres gambettes à roulettes pour découvrir cet atelier de construction éphémère, désinvolte et convivial. Pas de youtube, pas de soundcloud, pas de facebook : les artistes travailleront sans filet ! Qu'on se le dise !  
Kaat De Windt : orgue Hammond B3 - Nicolas Ankoudinoff : saxophone  
0476 97 21 42 - [jules@travers.be](mailto:jules@travers.be)

### me 20/5 à 19h30, à Braine-le-Château / conférence **Les lendemains inédits de Waterloo**

d'Yves Vander Cruysen.

« Il n'est pas une bataille, un événement historique qui n'ait suscité autant de rumeurs, d'analyses contradictoires, d'écrits savants ou anecdotiques, que le combat de Waterloo. Il a également donné naissance à des légendes, voire à des destins très particuliers, même parfois à l'étranger. » Séance de dédicaces du livre « Waterloo démythifié » après la conférence.

02 366 93 49 - [www.braine-le-chateau.org](http://www.braine-le-chateau.org) - [tourisme@braine-le-chateau.org](mailto:tourisme@braine-le-chateau.org)

### me 20/5 à 19h, à Jodoigne / formation

#### Cycle d'histoire de l'art

Le Centre culturel relance son cycle d'histoire de l'art ; 9 séances (de 2 h) illustrées et commentées par Kristina Stalpaert, historienne de l'art.

Au programme de cette année académique : les artistes qui s'inspirent de l'histoire de l'art, la symbolique du carré, le miroir, l'artiste et son modèle. Les séances prochaines seront : les 24/11 15/12 - 26/1 - 23/2 - 3/3 - 27/4 - 18/5 - 22/6.

010 81 15 15 - [www.culturejodoigne.be](http://www.culturejodoigne.be)

### di 24/5 à 20h30, à Tourinnes-la-Grosse / musique

#### Isulatine et Sandrine Luigi, polyphonies féminines corses

Isulatine réunit quatre chanteuses et une guitariste qui représentent avec force la sensibilité du chant polyphonique corse au féminin, entre créations originales et morceaux traditionnels. Concert 20h30. Formule repas-concert avec assiette froide corse dès 19h (sur réservation). Aussi à Wavre (Espace Columban) le 23/4.

0470 09 73 85

**Cet agenda est absolument incomplet !  
Consultez nos articles et Culturebw.be,**



Culturebw.be

invitation

# Soirée de l'urbanisme

## « Le petit patrimoine en questions »

### Visite guidée et conférence-débat

- > **Luc Delporte,**  
Conservateur du Musée de la Porte à Tubize
- > **Nicolas Rochet,**  
Sociologue et urbaniste, chargé de mission  
à l'asbl Espace-environnement
- > **Alain Delchef,**  
Architecte, secrétaire général de l'asbl  
Qualité-Village-Wallonie

Mardi 19 mai 2015  
de 19h à 22h

Maison communale de Tubize  
1 Grand-Place - 1480 Tubize

Les mots « petit patrimoine » englobent une multitude de réalités en Wallonie. Là une chapelle minuscule, ici le vitrail fleuri d'un vieux cinéma de quartier, plus loin un ancien panneau indicateur... Il s'agit des « *petits éléments construits, individuels ou partie intégrante d'un ensemble, qui agrémentent le cadre de vie, servent de repères à une population locale ou contribuent au sentiment d'appartenance.* »

Au centre de nos villes et villages, les façades regorgent de petits détails anciens en bois ou en métal non protégés par une législation. Ils sont, dès lors, souvent détruits lors de travaux de rénovation. Un élément après l'autre, c'est l'âme du lieu qui s'effrite faute d'entretien, faute de moyens. Cependant, certains d'entre eux, à certaines conditions, peuvent bénéficier d'un subside de la Wallonie pour les conserver ou les restaurer.

Comment alors protéger ce qui constitue le patrimoine d'un quartier ordinaire ? Faut-il tout conserver ? Dans le contexte économique actuel, qui doit prendre en charge l'entretien et la préservation de ces éléments accessoires ? Entre l'embellissement et le pragmatisme, quelles sont les cartes à jouer ?

**La Maison de l'urbanisme et le Centre culturel de Tubize vous invitent à interroger le petit patrimoine et ses rapports avec notre cadre de vie, au cours d'une soirée en deux temps :**

#### Au programme :

19h : visite guidée de la Maison communale de Tubize, un édifice qui regorge de petit patrimoine

20h : conférence-débat « Le petit patrimoine en questions »

Inscriptions obligatoires avant le 11 mai 2015

[m.urbanisme@ccbwb.be](mailto:m.urbanisme@ccbwb.be)

010 62 10 55

Tarif : 5 euros (verre de l'amitié offert)



